

COMPTE-RENDU

IC villageoise - Assenois

Mercredi 20.03.24

Maison de village d'Assenois



Participants (17)

9 habitants (*présences en annexe 1*)

Commune de Léglise

Elus (8) : Martine Collard (Echevine DR), Francis DEMASY (Bourgmestre), Stéphane GUSTIN (Echevin), Simon HUBERTY (Echevin), Pierre GASCARD (Echevin), Myriam PONCELET (Présidente CPAS), Evelyne GERARD (Conseillère communale), Vincent FOURNY (Conseiller communal)

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Clémentine DESCAMPS (Agents de développement)

Ordre du jour

Introduction par Martine Collard, échevine en charge du Développement rural qui remercie les habitants d'être présents pour participer à la co-construction du troisième Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Léglise.

1. Information

- * Développement Rural
- * Bilan des deux premières ODR de Léglise
- * Nouvelle Opération de Développement Rural (ODR)
- * La commune de Léglise : bref portrait

2. Consultation

- * Discussions en sous-groupes
- * Retour en plénière

Présentation des suites et information sur la CLDR

Conclusion par la Commune et moment de convivialité

INFORMATION

Voir présentation complète en annexe 2

Présentation de l'Opération de Développement Rural

1. Qu'est-ce qu'une ODR ?

C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale (sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie). Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un programme d'actions, appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

- a. L'élaboration du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans.
- b. La mise en œuvre des projets pendant 10 ans une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon.

Le PCDR est un document stratégique qui reprend des objectifs spécifiques et adaptés en fonction du territoire, des projets et une priorisation de ceux-ci. Les projets inscrits dans le PCDR peuvent accéder à des subsides du Développement rural.

2. Bilan des deux premiers PCDR de Léglise (1998 et 2010)

La Commune de Léglise a réalisé deux PCDR, parmi les projets réalisés, ou en cours, on retrouve notamment :

PCDR de 1998-2008

- * Mellier : aménagement de l'ancienne gare (1999) et aménagement de la place de l'ancienne gare (2007)
- * Ebly : extension de la maison de village (1999) et aménagement de ses abords (2003)
- * Chêne : aménagement du centre de village (2001)
- * Louftémont : aménagement de l'ancienne école en maison de village (2001)
- * Les Fossés : aménagement de la place de Les Fossés (2007)

PCDR de 2010-2020

Les projets conventionnés en Développement rural

- * La création d'une Maison Rurale à Léglise (2010)
 - * La mise en place d'un plan bois énergie – réseau de chaleur à Léglise (2011)
 - * L'aménagement d'une maison de village et du complexe sportif d'Assenois (2013) ;
 - * La création de 5 logements tremplins dans l'ancienne gendarmerie de Mellier à destination des jeunes léglisiens (2014 – en cours de finalisation) ;
 - * La rénovation de la maison de village de Volaille (2012) ;
 - * L'aménagement du centre de Louftémont et la création d'un chemin de liaison (2015) ;
 - * La restauration du lavoir de Thibessart (2017) ;
 - * La rénovation de la salle Sainte-Barbe et la création d'une maison multiservices au sein de l'ancienne école de Les Fossés (2018 – en cours).
- À noter, qu'une demande de convention a été déposée en 2020 pour le projet d'aménagement des deux places de Mellier, mais n'a pu aboutir faute de budget DR suffisant et le PCDR étant arrivé hors de période de validité.



Les trois derniers projets en cours ou en attente du PCDR 2010-2020

Autres projets

Le PCDR est un programme global. Les projets qui y sont inscrits ne se réalisent pas systématiquement avec les subsides du Développement rural ou sous l'impulsion de la CLDR.

En effet, les projets peuvent être soutenus par d'autres structures et subventionnés par d'autres sources de financement comme par exemple Infraspports, le CGT, ...

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCDR 2010-2020, on peut citer notamment :

- * Pour les projets « matériels » : la création du centre sportif à Léglise, l'aménagement d'un espace de convivialité à Behême, la création de l'OT à Léglise, ...
- * Pour les projets « immatériels » : la mise en place du marché du terroir, la dynamisation des aînés (salon bien-être, brochure, CCCA), la mise en place de petits déjeuners Oxfam, ...

3. Quels sont les acteurs impliqués dans la nouvelle ODR et leurs rôles ?

a) Les élus et le personnel communal

- * Les mandataires communaux sont les capitaines de cette opération communale.
- * Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui dans le cadre de cette opération sont amenés à informer les habitants, à écouter et relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte. Pour certains, il s'agit également de répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications dans le bulletin...) ou de poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet ...)
→ Pour cette nouvelle ODR, Martine Collard est l'échevine en charge du DR et Monique Muller, Céline Laval et Adrien Nemry sont les 3 relais communaux.

b) Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural

- * Les habitants sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- * Une commission consultative (la CLDR) est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population. La CLDR, organe consultatif, est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique.

c) Les structures extérieures

- * Le Bureau d'études Impact, auteur de programme : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'études est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- * La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur : conseille la commune pour la bonne mise en œuvre d'un débat démocratique et d'un partenariat entre mandataires, personnel communal et population ainsi que plus tard lors de la mise en œuvre des projets.
- * Le Service Public de Wallonie : DGO3 et le cabinet du ministre en charge du Développement rural (Céline Tellier actuellement).

4. Chronologie de l'Opération de Développement Rural

Avant de pouvoir mettre en œuvre les projets, l'élaboration du programme s'étend sur près de 3 années et comprend 3 grandes phases :

1. **Diagnostic (2024)** : la FRW a rencontré les personnes-ressources du territoire, l'auteur étudie quant à lui le territoire de manière objective (statistiques, ...) La FRW consulte le personnel communal, les commissions actives sur la commune, tous les habitants des différents villages, les écoles, les jeunes, ...
2. **Co-construction (2025)** : la construction du programme se poursuit avec notamment la constitution de sa commission spécifique, la Commission Locale de Développement Rural – CLDR, qui va se pencher sérieusement sur le programme (le diagnostic, la stratégie, les projets, une priorisation, ...)
3. **Finalisation** et approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (2026)

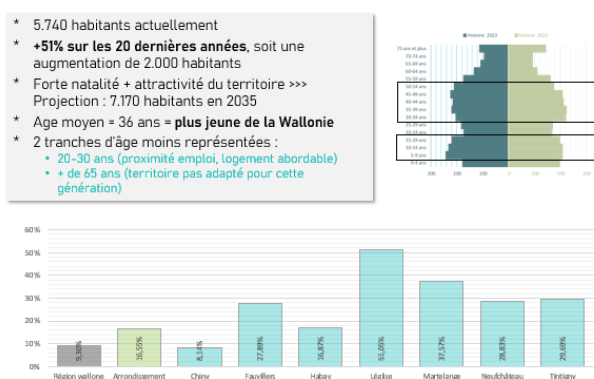


Présentation d'un portrait du territoire communal

En une quinzaine de diapositives, est exposée une synthèse de l'analyse du territoire menée par le bureau Impact, auteur de programme sélectionné pour la rédaction du troisième PCDR de Légise.

- 1) Une commune bien située
- 2) Un territoire très étendu
- 3) Un espace de vie de qualité
- 4) Des richesses naturelles
- 5) Nouvelle jeunesse
- 6) Une population axée familles
- 7) Un habitat grandissant et diversifié
- 8) Une économie à petite échelle
- 9) Une place importante de l'agriculture & de la sylviculture
- 10) Un tourisme local pour un rayonnement global
- 11) Environnement et ressources naturelles
- 12) Une vie sociale dynamique
- 13) Une vie sportive grandissante
- 14) Des services en développement
- 15) Partenaires et programmes

Nouvelle jeunesse



CONSULTATION

Méthode d'animation

Les participants sont répartis en groupes dès leur entrée dans la salle en fonction de leur village. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes. L'animation se déroule en différentes étapes rythmées par une série de temps de discussion chronométrés.



Etape 1 : « Mon village idéal »

La première étape, « mon village idéal » permet de briser la glace dans le sous-groupe et de partager une première idée.

Les participants disposent de 5 minutes pour se présenter et indiquer sur un post-it leur préoccupation majeure ou leur souhait principal vis-à-vis de leur village ou de leur commune en participant à cette réunion. Chacun colle son post-it sur le support avec le nom de son village disposé à table.



Etape 2 : choix du secrétaire

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome, les animateurs portent dès lors l'attention sur l'importance que chacun s'exprime et que toutes les idées soient notées sans jugement. Il est demandé par ailleurs d'être le plus explicite et précis possible.



Etape 3 : fiches thématiques

L'étape 3 constitue le cœur de la démarche de réflexion. Elle consiste pour les habitants à donner leur vision de :

- * Ce qui va bien, ce qu'ils apprécient
- * Ce qui va moins bien ou pas du tout, ce qu'il manque, ce qu'il faut améliorer
- * Des pistes d'actions concrètes à entreprendre, des opportunités à saisir

AXE ENVIRONNEMENTAL Thématique : Habiter à Léglise		PRÉSENT	FUTUR
1	Quels sont les atouts, les forces de votre village et de votre commune ?	Quelles sont les faiblesses de votre village et de votre commune ?	Comment imaginer l'évolution de la situation dans l'avenir ? Y'a-t-il des opportunités à saisir ? Y'a-t-il des risques à éviter ? Avec quoi des idées de projets à lancer pour améliorer/développer ce point ?
2	Environnement, patrimoine, nature et biodiversité		
3	Mobilité et mode de transports		
4			

Les participants sont invités à s'interroger sur différentes thématiques, réparties en **trois grands axes de travail**. Dix minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe, à chaque fois à l'aide de fiches thématiques disposées dans une enveloppe :

- * **Fiche 1** : Thème « Vivre ensemble » (pilier social et culturel)
- * **Fiche 2** : Thème « Habiter » (pilier environnemental)
- * **Fiche 3** : Thème « Travailler et entreprendre » (pilier économique)

L'enveloppe contient également 1 feuille par axe indiquant des sujets plus précis de réflexion. Il est demandé aux participants d'aborder les thèmes dans l'ordre qui leur semble préférable en sachant que le temps est limité. Les animateurs insistent sur l'importance de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.



Etape 4 : choix des sujets principaux

Chaque groupe choisit un sujet principal par axe qu'il souhaite mettre en avant lors de la restitution (pour une question de priorité, mais aussi pour d'autres raisons, comme l'originalité, ...)

Suite à cela, les rapporteurs sont appelés à s'exprimer. Pour chaque thématique, les animateurs font le tour des différents groupes. Les différents sujets partagés sont approfondis et soumis à l'avis des autres groupes.

Résultats

Résultat de l'étape 1 « mon village idéal »

Voici la liste des différents souhaits ou préoccupations épinglés en fonction du village des participants. Le chiffre entre parenthèses est le nombre de fois où le sujet est ressorti, sachant que certaines personnes ont noté différentes préoccupations.

Assenois :

- * Avoir des petits endroits dans le village pour pouvoir s'asseoir, se rencontrer
- * Aménagement d'un espace convivial intérieur pour les aînés et activités en petits groupes (œnologie, tricot, jeux de société, ...)
- * Aménagements de trottoirs
- * Création de pistes cyclables
- * Mise en place de groupes d'activités pour profiter de la nature (balades à pied, vélo ou à cheval)

Bernimont :

- * Amélioration de la mobilité douce sécurisée avec création d'un lieu de rencontre

Habaru :

- * Rénovation de bâtiments historiques des villages , dont :
 - la fontaine/lavoir d'Habaru (faire revenir l'eau, pavage, rénovation du toit et des murs)
 - la fontaine de Chevaudos (toit, murs, eau)
- * Amélioration du chalet d'Habaru, lieu de rencontre des habitants et des jeunes, avec toilettes, eau courante, chauffage afin de l'aménager en une vraie salle de village



Habaru



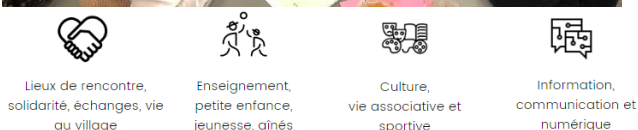
Chevaudos

Les Fossés :

- * Problèmes de circulation routière

Résultat de l'étape 3 « les fiches thématiques »

Axe 1 : Vivre ensemble



Éléments exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes / Points d'attention
2	Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village	Vie associative importante à Assenois : <ul style="list-style-type: none"> - Club de foot - Sport - Chorale – musique (privé) - Théâtre (adultes et enfants) 	Manque d'espaces de rencontre extérieurs et locaux adaptés aux activités de plus petite taille	Aménagement d'un espace convivial / local intérieur intergénérationnel pas trop grand, chaleureux pour les activités en petits groupes : aînés, œnologie, tricot, jeux de société, cartes, ... >>> dans le cœur du village d'Assenois Création d'espaces extérieurs (bancs, zone de rencontre, ...) pour s'asseoir et parler
1, 2	Enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés	Présences d'école à Les Fossés et à Assenois	Sécurité des écoliers	Création de cheminements sécurisés vers les écoles
1	Information, communication et numérique			Suivre les évolutions numériques Garantir l'accès au monde digital sur l'ensemble du territoire et suivre l'avancement

1	Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village	Présence de lieux fédérateurs dans les villages Les Fossés : - Place du village - Maison multiservices Habarü : Chalet	Etendue du territoire Manque d'échanges entre les habitants	Eviter de devenir des villages dortoirs Prévenir l'isolement des personnes faibles
---	--	---	--	---

Axe 2 : Habiter à Léglise



Eléments prioritaires exposés par les groupes

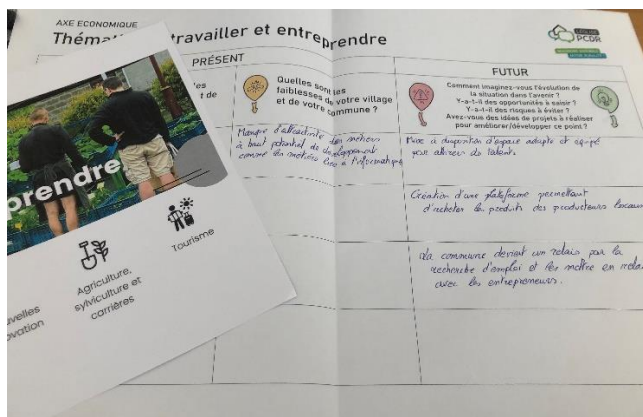
Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1, 2	Mobilité et mode de transports		Offre de mobilité (transports en commun) et mobilité douce trop faible Grand route à Assenois	Aménagement de trottoirs et de cheminements lents - À Assenois jusqu'à la sortie du village (vers Neufchâteau)
2	Cadre de vie, Environnement, nature	Espaces verts Possibilité de balades	Bois d'Assenois appartient en grande partie à un privé (château / gestionnaire de chasse) >>> pas d'accès	Demander des droits de passages Balisage des chemins de promenades et édition d'une carte à l'entrée des bois

1	Espaces publics et Infrastructures, Patrimoine	Fontaine à Bernimont	Pas d'espace de rencontre à Bernimont Mauvais état du petit patrimoine, des bâtiments historiques des villages	Généraliser les espaces publics de rencontre équipés et sécurisés pour les plus jeunes dans les villages (exemple de Coustemont avec BBQ et abris couvert) Aménagement du cœur de village de Bernimont Restauration des fontaines (Habarou et Chevaudos)
---	--	----------------------	---	--

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Logement, Aménagement du territoire	Faible densité de population Tranquillité	Conflit entre les habitants néo-ruraux et le monde agricole	Organiser des rencontres d'échanges et d'information
2	Cadre de vie	Beaux petits villages paisibles		
1	Environnement, paysage, nature et biodiversité	Protection de l'environnement et de la biodiversité	Transparence au niveau du choix des projets	

Axe 3 : Travailler et entreprendre



Eléments prioritaires exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
2	Tourisme	Gîtes Slow tourism		Faire vivre les villages avec les habitants Gérer le tourisme de manière raisonnée >>> souhait de ne pas devenir une commune trop touristique
1	Création de nouvelles activités et innovation, emploi	ADL	Manque d'attractivité des métiers à haut potentiel de développement comme les métiers liés à l'informatique/numérique Pénurie de main d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activités	Mise à disposition d'espaces adaptés et équipés pour attirer des talents (coworking, pépinière d'entreprises, ...) La commune devient un relais pour la recherche d'emploi / Mise en relation des entrepreneurs locaux
1	Agriculture, sylviculture et carrières	Marché du terroir Mise en avant des producteurs locaux	Marché seulement 1X/mois	Création d'une plateforme d'achat numérique avec point de retrait central à L'église permettant d'acheter les produits des producteurs locaux Création d'une halle couverte avec une vitrine des produits locaux annexée sur la place du marché

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
2	Emploi, commerces, localisation des activités économiques	ZAEM à L'église	Manque de petits commerces : - Boulangerie - Épicerie	Développer le petit commerce et la ZAEM

Et la suite ?

Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : www.communeleglise.be/pcdr et sur le site dédié www.pcdr-leglise.info
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Mars-avril 2024

Six informations – consultations sont organisées dans les villages pour consulter les habitants de la commune de Léglise :

LÉGLISE 11 MARS À 20H

📍 ADMINISTRATION COMMUNALE

POUR LES VILLAGES DE :

LÉGLISE - GENNEVAUX - NARCIMONT
WITTIMONT - XAIMONT

ASSENOIS 20 MARS À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

ASSENOIS - BERNIMONT - CHEVAUDOS - HABARU
LAVAUX - LES FOSSÉS - NALEUMONT - NIVELET

MELLIER 26 MARS À 20H

📍 SALLE DU FOOTBALL

POUR LES VILLAGES DE :

MELLIER - THIBESSART - RANCIMONT

EBLY 04 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

EBLY - BOMBOIS - CHÊNE
MAISONCELLE - VAUX-LEZ-CHÊNE

LOUFTÉMONT 10 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

LOUFTÉMONT - BEHÊME - VLESSART

VOLAIVILLE 16 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

VOLAIVILLE - TRAIMONT - WITRY - WINVILLE

Début 2025

Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural « CLDR »

La Commission Locale de Développement Rural est un organe participatif (une commission d'avis) composé au $\frac{3}{4}$ de citoyens et de max. $\frac{1}{4}$ élus :

- Les membres de la CLDR ont pour objectif d'accompagner les projets de la commune et de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux.
- Sa composition reflète la population et assure une représentativité de celle-ci selon différents critères (villages, tranches d'âge, professions, ...)
- En phase d'élaboration, elle se réunit une dizaine de fois afin de réaliser un travail d'analyse et de co-construction du PCDR (stratégie, projets, priorité).

Les participants intéressés sont invités à se faire connaître. Un courrier et/ou email leur sera adressé au moment de sa mise en place début 2025.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS
Agents de développement

ANNEXE

Liste de présences 20/03/2024

Participants (17)

	NOM	PRÉNOM	GROUPEMENT	VILLAGE
Mme	COLLARD	Martine	Echevine	Chêne
M.	CRÉER	Christian		Les Fossés
M.	DEMASY	Francis	Bourgmestre	Léglise
M.	FOURNY	Vincent	Conseiller communal	Les Fossés
M.	GASCARD	Pierre	Echevin	Mellier
Mme	GERARD	Evelyne	Conseillère communale Caprice Ardennais	Assenois
Mme	GOSSE	Jacqueline		Les Fossés
M.	GUSTIN	Stéphane	Echevin	Wittimont
Mme	HAMPERT	Justine		Les Fossés
M.	HUBERTY	Simon	Echevin	Wittimont
M.	JACQUES	Pierre		Assenois
M.	JACQMIN	Vincent	Comité de village Habaru	Habaru
M.	MEURISSE	Thibaud		Bernimont
Mme	PONCELET	Myriam	Présidente CPAS	Mellier
Mme	PONCIN	Patricia		Assenois
Mme	ROBLAIN	Bénédicte	Caprice Ardennais	Assenois
M.	TOULEMONDE	Frank		Assenois